



ACCORD ELECTORAL PARTI SOCIALISTE /PARTI RADICAL DE GAUCHE

ELECTIONS SÉNATORIALES ET EUROPÉENNES DE 2014

Dans le cadre des échéances électorales municipales, européennes et sénatoriales de 2014 et dans un esprit de rassemblement de la gauche et de soutien aux réformes gouvernementales, en particulier celle sur le mode de scrutin sénatorial, le Parti Socialiste et le Parti Radical de Gauche ont décidé de convenir d'un accord électoral.

I. Sénatoriales 2014

Le renouvellement sénatorial de 2014 concerne les départements 1 à 36, 67 à 74, 76, 79 à 90, ainsi que la Guyane, la Polynésie Française, Wallis et Futuna, Saint Barthélémy et Saint Martin.

En passant cet accord sur les sénatoriales de 2014, le Parti Socialiste et le Parti Radical de Gauche ont pour objectif de pérenniser et de renforcer la majorité sénatoriale et ainsi donner plus de force au changement voulu par les Français.

Le Parti Socialiste s'engage à soutenir les candidats sortants du groupe RDSE dans les départements suivants.

Aveyron : Anne-Marie ESCOFFIER
Cantal : Jacques MEZARD
Haute Garonne : Françoise LABORDE (2^{ème} place)
Gers : Raymond VALL
Tarn et Garonne : Jean Michel BAYLET
Var : Pierre- Yves COLLOMBAT

Dans l'Aveyron, le Cantal, le Gers, le second candidat sera socialiste.
Dans le Tarn et Garonne, le second candidat sera radical de gauche.

Le Parti Socialiste soutiendra également les candidats présentés par le Parti Radical de Gauche en Corse.

Il soutiendra également les candidats du Parti Radical de Gauche dans les départements suivants :

- Ardèche : une place sur deux
- Charente Maritime : tête de liste
- Eure-et-Loir : tête de liste
- Saône et Loire : numéro 2
- Le parti socialiste garantit un 5^e siège éligible pour le PRG dans un autre département qui reste à déterminer.
- Le Parti Radical de Gauche s'engage à soutenir les candidat(e)s et listes investis par le Parti Socialiste.

Il s'engage également, à l'issue des prochaines élections cantonales, à soutenir le candidat du parti socialiste pour la présidence du conseil général de Charente Maritime dans le cadre d'un accord départemental.

II. Européennes 2014

Le Parti Socialiste et le Parti Radical de Gauche mèneront une campagne commune. Le PRG sera positionné en 2^{ème} dans l'une des huit circonscriptions européennes (à l'exclusion de celles du Massif Central-Centre). Il sera aussi positionné à une place gagnable dans une seconde circonscription.

Dans l'ensemble des circonscriptions européennes, le Parti socialiste et le Parti Radical de Gauche feront liste commune.

III. Municipales 2014

Le Parti Socialiste et le Parti Radical de Gauche sont conscients de l'importance des élections municipales, notamment dans l'optique des futures élections sénatoriales.

Ils sont favorables à des listes de rassemblement dans le maximum de villes possibles.

Ils s'engagent également à mettre tout en œuvre pour que la gauche conserve les intercommunalités qu'elle détient et qu'elle en gagne de nouvelles.

Fait à Paris, le 5 juin 2013

Pour le Parti Radical de Gauche

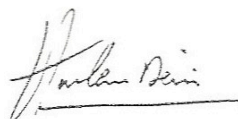
Pour le Parti Socialiste



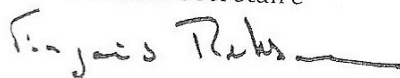
Jean-Michel BAYLET
Président



J. Nizard



Harlem DESIR
Premier Secrétaire



En présence de l'Président du District

